

COPIL LMA du 13/02/2014
Maison Régionale de l'Autonomie et de la Longévité - Nantes

Présents : Cédric Annweiler, Yannick Aoustin, Gilles Berrut, Patricia Carré, Fabienne Colombel, Christophe Cornu, Thibault Deschamps, Annie Dussuet, Jérôme Guicheux, Véronique Guienne Bossavit, Hugues Porte, François Madoré, Isabelle Milleville, Christelle Dibon, Sophie Sakka

Absents excusés : Béatrice Chaudet, Pierre Weiss

Ordre du jour :

- Accueil
- Présentation Générale du projet LMA
- Discussion sur l'organisation / déroulement du projet et de son administration
 - Organigramme
 - Budget
 - Recrutement Ingénieur d'Etude
 - Principes de dynamique de communications
 - *Proposition d'organisation fonctionnelle des partenaires (COPIL 2)*
- Clôture

Relevé de Conclusions

<p>Ce relevé de conclusions ne constitue pas un compte rendu exhaustif des échanges/discussions développés au cours de la réunion. Il a simplement vocation à rappeler les informations importantes et les principaux éléments validés en COPIL.</p>

1/ INFORMATION : La convention du projet LMA vient d'être signée par la Région le 12/02 /2014, après signature des coordonnateurs du projet et celle du Président de l'Université de Nantes – établissement porteur. Nous pouvons a priori considérer que cette date correspond à la date officielle du début du projet (à confirmer).

2/ ORGANIGRAMME (cf diaporama)

Composition du comité de pilotage validée : 12 membres « projets », 2 membres « invités »

Le comité de pilotage (COPIL) du projet LMA est donc composé comme suit :

Gilles Berrut, Christophe Cornu (MIP), IG (à recruter)

CENS : Annie Dussuet, Véronique Guienne Bossavit

ESO : Béatrice Chaudet, François Madoré

LPPL : Fabienne Colombel, Cédric Annweiler

LIOAD : Pierre Weiss, Jérôme Guicheux

IRCCyN : Isabelle Milleville, Yannick Aoustin

MIP : Thibault Deschamps

Invités : Patricia Carré (Service Recherche Région), Hugues Porte (DG Gérontopôle)

Il se réunira 1 fois par trimestre la première année. Cette occurrence sera réexaminée pour les années 2 et 3.

Dans le cas où un des membres ne pourrait se rendre disponible pour une réunion programmée du COPIL, nous avons admis les 2 possibilités suivantes :

↳ donner un « pouvoir » à 1 membre du COPIL (1 pouvoir au plus par membre du COPIL)

↳ se faire représenter par un collègue **habilité à rendre un avis** si nécessaire

3/ BUDGET (cf diaporama)

Gestion financière : Laboratoire MIP Nantes (laboratoire porteur) - UB Recherche

- Ouverture d'un élément d'OTP (ligne budgétaire) pour les laboratoires suivants : CENS, ESO, IRCCyN, LPPL (Nantes), MIP

↳ Cette ouverture se fera à la demande des porteurs de projet, sur la base des montants indiqués dans le diaporama. Pour permettre l'ouverture de chaque ligne budgétaire, **il est demandé aux membres du COPIL d'indiquer au plus vite aux porteurs de projet le nom du gestionnaire** (en général, secrétariat en charge des commandes) au sein de leur laboratoire.

↳ La gestion de ces lignes budgétaires se fait en relative autonomie au sein des laboratoires, selon les postes de dépense qui avaient été définis en amont du dépôt de projet. Il est demandé au responsable scientifique de chaque laboratoire de **produire un prévisionnel de dépense** à adresser aux coordinateurs du projet pour en faciliter le suivi financier.

- Mise en place d'une convention de reversement :

LLPL (Angers) : entre Univ Nantes et Univ Angers

LIOAD : entre Univ Nantes et INSERM

↳ La convention de reversement est mise en place par l'Université de Nantes, à la demande des porteurs de projet. **Pour cela, il est demandé aux structures concernées (LLPL Angers et LIOAD) de produire impérativement le prévisionnel de dépense** de la subvention accordée. Le délai est au minimum de 2 à 3 semaines selon la rapidité des services mobilisés.

4/ RECRUTEMENT DE L'IG (cf diaporama)

La procédure proposée pour le recrutement de l'IG est validée. L'objectif est de recruter ce personnel au plus tard pour le COPIL de septembre 2014. Il est par ailleurs confirmé par Mme Patricia Carré que ce personnel pourra voir son contrat déborder au delà de la fin prévue du projet (par ex de 4 à 6 mois) dans la mesure où son contrat débutera nécessairement environ 4 à 6 mois après le début officiel du projet.

Procédure de recrutement : - **Appel à candidature / diffusion fiche de**
- **Pré-tri des candidatures** – par les coordinateurs
- **Auditions des candidats**

L'audition des candidats se déroulera devant une assemblée collégiale regroupant les coordinateurs du projet et un responsable scientifique par partenaire principal (8 membres).

5/ PRINCIPES DE DYNAMIQUE DE COMMUNICATIONS

La création d'un site web projet LMA recueille l'adhésion des membres COPIL. Elle constituera une des missions du personnel recruté. Dans l'intervalle, il est demandé aux membres du COPIL de faire remonter les informations, documents, autres... qu'ils jugeraient utiles concernant le projet LMA (en lien avec leur laboratoire) aux porteurs de projet pour archivage.

Il est également rappelé que les aspects « valorisation » sont primordiaux pour la Région et que de fait une attention particulière devait être portée sur ce point. Enfin, **les mentions relatives au soutien financier de la Région des Pays de la Loire dans le cadre du projet LMA et au soutien du Gérontopôle Autonomie Longévité des Pays de la Loire** doivent systématiquement être affichées pour tout travail réalisé dans ce cadre.

6/ PROPOSITION D'ORGANISATION FONCTIONNELLE DES PARTENAIRES

Il est demandé, pour le COPIL 2, à chaque partenaire de produire 2 à 3 diapositives **présentant leur organisation fonctionnelle pressentie dans le cadre du programme LMA** i.e. le calendrier prévisionnel des études dont il a la responsabilité et les dépenses prévisionnelles pour les réaliser.

Il a été proposé que ce COPIL 2 succède à un séminaire permettant aux partenaires de se réunir par axe en amont afin de mieux répondre à cette demande.

7/ CLOTURE

Si les occurrences des réunions COPIL, séminaires pléniers et journées d'étude ont été validées (cf diaporama, point 2), les dates restent à définir.

Un sondage Doodle va rapidement être mis en place par les coordonnateurs du projet pour programmer au mieux l'ensemble de ces dates pour 2014.